

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/12/2024 - 197 - 2013 B 12005 - 793 674 524 - MOBEYE

MOBEYE

Société par actions simplifiée au capital de 1 419 euros
Siège social : 85 rue d'Aboukir
75002 PARIS
R.C.S. : PARIS 793 674 524

2023-1112 (make sure remainder PO 2024-120 - former ROSA
budget- get used for this op: room 15.201,65 Euro)

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

Jeroen ten Haave - President

certifiés sincères et conformes à l'original

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				415 224	415 224	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	101 632	91 862	9 770	21 804	12 034	55.19
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	17 500		17 500	17 500			
Autres immobilisations financières	51 313		51 313	178 409	127 096	71.24	
Total II	170 445	91 862	78 583	632 936	554 354	87.58	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 358 807		1 358 807	1 512 656	153 849	10.17
	Autres créances	47 031		47 031	280 483	233 452	83.23
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				13 088	13 088	100.00	
Disponibilités	82 253		82 253	145 163	62 910	43.34	
Charges constatées d'avance (3)	6 127		6 127	1 468	4 659	317.36	
Total III	1 494 218		1 494 218	1 952 858	458 640	23.49	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 664 663	91 862	1 572 801	2 585 794	1 012 994	39.18	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

51 313

AGK

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 419)	1 419	1 419		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 174 634	1 174 634		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	155	155		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	46 245-	46 245-		
	Report à nouveau	1 920 958-	602 143	2 523 102-	419. 02-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	583 165	2 523 102-	3 106 266	123. 11
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	207 830-	790 994-	583 165	73. 73	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	105 600	132 000	26 400-	20. 00-
Total II	105 600	132 000	26 400-	20. 00-	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	6 759	959	5 800	604. 54
	Emprunts et dettes financières diverses	459 392	1 150 777	691 385-	60. 08-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 933	306 455	274 523-	89. 58-
	Dettes fiscales et sociales	386 179	900 433	514 254-	57. 11-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	48 806	50 314	1 508-	3. 00-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	741 961	835 849	93 888-	11. 23-
	Total IV	1 675 030	3 244 789	1 569 758-	48. 38-
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 572 801	2 585 794	1 012 994-	39. 18-	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 071 905 3 244 789

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 914 279	67 280	3 981 559	4 892 383	910 823-	18. 62-
Chiffre d'affaires NET	3 914 279	67 280	3 981 559	4 892 383	910 823-	18. 62-
Production stockée						
Production immobilisée				503 051	503 051-	100. 00-
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			541	8 714	8 173-	93. 79-
Autres produits			1 458-	9 613	11 071-	115. 17-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 980 642	5 413 760	1 433 118-	26. 47-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 609 783	2 205 299	595 516-	27. 00-
Impôts, taxes et versements assimilés			25 776	48 029	22 253-	46. 33-
Salaires et traitements			963 814	2 536 369	1 572 555-	62. 00-
Charges sociales			371 591	1 059 095	687 504-	64. 91-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			420 747	2 305 921	1 885 174-	81. 75-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 197	23 241	16 044-	69. 03-
Total des Charges d'exploitation (II)			3 398 908	8 177 955	4 779 047-	58. 44-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			581 734	2 764 195-	3 345 929	121. 05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMpte DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		63 289	63 289-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		63 289	63 289-	100. 00-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	289-	17 660	17 949-	101. 63-
Différences négatives de change	1 825		1 825	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 536	17 660	16 124-	91. 30-
2. Résultat financier (V-VI)	1 536-	45 629	47 165-	103. 37-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	580 198	2 718 566-	3 298 764	121. 34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 353	4 353-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		4 353	4 353-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 425	3 425-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 510		6 510	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 510	3 425	3 085	90. 08
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 510-	927	7 438-	801. 91-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 477-	194 537-	185 060	95. 13
Total des produits (I+III+V+VII)	3 980 642	5 481 402	1 500 760-	27. 38-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 397 477	8 004 503	4 607 026-	57. 56-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	583 165	2 523 102-	3 106 266	123. 11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier.

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 572 800.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 981 559.40 Euros et dégageant un bénéfice de 583 164.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Tous les projets en cours de production ont été activés sur l'exercice 2022.

Il a été décidé d'amortir tout ses projets sur 2 ans (les années 2022 et 2023). Tous les projets en cours ont été abandonnés sur 2023.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 650 622		
Installations générales agencements aménagements divers	1 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 632		
TOTAL	102 832		
Prêts, autres immobilisations financières	195 909		49 904
TOTAL	195 909		49 904
TOTAL GENERAL	3 949 363		49 904

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 650 622		
Installations générales agencements aménagements divers		1 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			101 632	
TOTAL		1 200	101 632	
Prêts, autres immobilisations financières		177 000	68 813	
TOTAL		177 000	68 813	
TOTAL GENERAL		3 828 822	170 445	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 235 398	408 713	3 644 111	
Installations générales agencements aménagements divers	1 157	43	1 200	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 871	11 991	0	91 862
TOTAL	81 028	12 034	1 200	91 862
TOTAL GENERAL	3 316 426	420 747	3 645 311	91 862

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 08 713				
Instal.générales agenc.aménag.divers	43				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 991				
TOTAL	12 034				
TOTAL GENERAL	420 747				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	38		38		
TOTAL	38		38		
TOTAL GENERAL	38		38		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	17 500	17 500	
Autres immobilisations financières	51 313		51 313
Autres créances clients	1 358 807	1 358 807	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 141	12 141	
Impôts sur les bénéfiques	16 220	16 220	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 861	14 861	
Divers état et autres collectivités publiques	3 547	3 547	
Débiteurs divers	263	263	
Charges constatées d'avance	6 127	6 127	
TOTAL	1 480 778	1 429 465	51 313

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 759	6 759		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 933	31 933		
Personnel et comptes rattachés	101 704	101 704		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 585	96 585		
Taxe sur la valeur ajoutée	186 461	186 461		
Autres impôts taxes et assimilés	1 428	1 428		
Groupe et associés	459 392	459 392		
Autres dettes	48 806	48 806		
Produits constatés d'avance	741 961	741 961		
TOTAL	1 675 030	1 675 030		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	0. 1000	14 190			14 190

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	74 988
Autres créances	8 762
Total	83 750

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 079
Dettes fiscales et sociales	145 329
Total	160 408

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas mentionnées car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- VNC actifs cedes	6 510	6 750 000
Total	6 510	

MOBEYE
Société par actions simplifiée au capital de 1.419 euros
Siège social : 87 rue d'Aboukir 75002 Paris
793 674 524 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 septembre,

ROAMLER B.V., société à responsabilité limitée de droit néerlandais (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), dont le siège social est situé NDSM-Plein 20, 1033 WB Amsterdam (Pays-Bas), représentée par Monsieur Jeroen ten Haave (l'**Associé Unique**),

agissant comme Associé Unique de la société **MOBEYE**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.419 euros, dont le siège social est situé 87 rue d'Aboukir 75002 Paris, identifiée sous le numéro 793 674 524 R.C.S. Paris (la **Société**),

après avoir pris connaissance :

- des statuts de la Société ;
- des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- du texte des projets de résolutions ;

a pris les décisions figurant à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des charges et dépenses non déductibles fiscalement ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- Non-dissolution anticipée de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique,

connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes,

Approuve les comptes de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et résumée dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, constate l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39, 4, dudit code.

En conséquence,

Donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'Associé Unique,

Approuve la proposition du Président, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par un **profit** d'un montant de **583.165 euros**, décide de l'affecter en intégralité au poste report à nouveau.

Le compte report à nouveau actuellement égal (1.920.959) euros ressortira à (1.337.794) euros.

Rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, que la Société n'a jamais distribué de dividendes.

TROISIEME DECISION
Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce

L'Associé Unique,

Constate qu'il n'a pas été conclu de convention entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du code de commerce.

QUATRIEME DECISION
Non dissolution anticipée de la Société

L'Associé Unique,

Constate qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les capitaux propres pour un capital de 1.419 euros sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

en conséquence,

Décide, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce, de ne pas dissoudre la Société,

Prend acte que la décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi, et que la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 31 décembre 2025.

CINQUIEME DECISION
Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique,

Confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires au vu des résolutions qui précèdent.

* * *

Le présent procès-verbal constatant les décisions de l'Associé Unique sera consigné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé sera conservé dans les archives sociales.

Jeroen ten Haave

ROAMLER B.V.
Associé Unique

MOBEYE

Société par actions simplifiée au capital de 1 419 euros
Siège social : 85 rue d'Aboukir
75002 PARIS

R.C.S. : PARIS 793 674 524

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

MOBEYE

Société par actions simplifiée au capital de 1 419 euros

Siège social : 85 rue d'Aboukir

75002 PARIS

R.C.S. : PARIS 793 674 524

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société MOBEYE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MOBEYE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^e janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion, et dans les autres documents sur la situation financière, et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels, des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant, fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 décembre 2024

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Yannick GESLIN
Associé

MOBEYE

Société par actions simplifiée au capital de 1 419 euros

Siège social : 85 rue d'Aboukir

75002 PARIS

R.C.S. : PARIS 793 674 524

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				415 224	415 224	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	101 632	91 862	9 770	21 804	12 034	55.19-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	17 500		17 500	17 500			
Autres immobilisations financières	51 313		51 313	178 409	127 096	71.24-	
Total II	170 445	91 862	78 583	632 936	554 354	87.58-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 358 807		1 358 807	1 512 656	153 849	10.17-
	Autres créances	47 031		47 031	280 483	233 452	83.23-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				13 088	13 088	100.00-	
Disponibilités	82 253		82 253	145 163	62 910	43.34-	
Charges constatées d'avance (3)	6 127		6 127	1 468	4 659	317.36	
Total III	1 494 218		1 494 218	1 952 858	458 640	23.49-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 664 663	91 862	1 572 801	2 585 794	1 012 994	39.18-	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

51 313

AGK

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 419)	1 419	1 419		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 174 634	1 174 634		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	155	155		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	46 245-	46 245-		
	Report à nouveau	1 920 958-	602 143	2 523 102-	419. 02-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	583 165	2 523 102-	3 106 266	123. 11
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	207 830-	790 994-	583 165	73. 73	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	105 600	132 000	26 400-	20. 00-
Total II	105 600	132 000	26 400-	20. 00-	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	6 759	959	5 800	604. 54
	Emprunts et dettes financières diverses	459 392	1 150 777	691 385-	60. 08-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 933	306 455	274 523-	89. 58-
	Dettes fiscales et sociales	386 179	900 433	514 254-	57. 11-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	48 806	50 314	1 508-	3. 00-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	741 961	835 849	93 888-	11. 23-
	Total IV	1 675 030	3 244 789	1 569 758-	48. 38-
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 572 801	2 585 794	1 012 994-	39. 18-	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 071 905 3 244 789

COMpte DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 914 279	67 280	3 981 559	4 892 383	910 823-	18. 62-
Chiffre d'affaires NET	3 914 279	67 280	3 981 559	4 892 383	910 823-	18. 62-
Production stockée						
Production immobilisée				503 051	503 051-	100. 00-
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			541	8 714	8 173-	93. 79-
Autres produits			1 458-	9 613	11 071-	115. 17-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 980 642	5 413 760	1 433 118-	26. 47-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 609 783	2 205 299	595 516-	27. 00-
Impôts, taxes et versements assimilés			25 776	48 029	22 253-	46. 33-
Salaires et traitements			963 814	2 536 369	1 572 555-	62. 00-
Charges sociales			371 591	1 059 095	687 504-	64. 91-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			420 747	2 305 921	1 885 174-	81. 75-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 197	23 241	16 044-	69. 03-
Total des Charges d'exploitation (II)			3 398 908	8 177 955	4 779 047-	58. 44-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			581 734	2 764 195-	3 345 929	121. 05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMpte DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		63 289	63 289-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		63 289	63 289-	100. 00-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	289-	17 660	17 949-	101. 63-
Différences négatives de change	1 825		1 825	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 536	17 660	16 124-	91. 30-
2. Résultat financier (V-VI)	1 536-	45 629	47 165-	103. 37-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	580 198	2 718 566-	3 298 764	121. 34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 353	4 353-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		4 353	4 353-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 425	3 425-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 510		6 510	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 510	3 425	3 085	90. 08
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 510-	927	7 438-	801. 91-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 477-	194 537-	185 060	95. 13
Total des produits (I+III+V+VII)	3 980 642	5 481 402	1 500 760-	27. 38-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 397 477	8 004 503	4 607 026-	57. 56-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	583 165	2 523 102-	3 106 266	123. 11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier.

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 572 800.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 981 559.40 Euros et dégageant un bénéfice de 583 164.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Tous les projets en cours de production ont été activés sur l'exercice 2022.

Il a été décidé d'amortir tout ses projets sur 2 ans (les années 2022 et 2023). Tous les projets en cours ont été abandonnés sur 2023.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 650 622		
Installations générales agencements aménagements divers	1 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 632		
TOTAL	102 832		
Prêts, autres immobilisations financières	195 909		49 904
TOTAL	195 909		49 904
TOTAL GENERAL	3 949 363		49 904

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 650 622		
Installations générales agencements aménagements divers		1 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			101 632	
TOTAL		1 200	101 632	
Prêts, autres immobilisations financières		177 000	68 813	
TOTAL		177 000	68 813	
TOTAL GENERAL		3 828 822	170 445	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 235 398	408 713	3 644 111	
Installations générales agencements aménagements divers	1 157	43	1 200	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 871	11 991	0	91 862
TOTAL	81 028	12 034	1 200	91 862
TOTAL GENERAL	3 316 426	420 747	3 645 311	91 862

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 08 713				
Instal.générales agenc.aménag.divers	43				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 991				
TOTAL	12 034				
TOTAL GENERAL	420 747				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	38		38		
TOTAL	38		38		
TOTAL GENERAL	38		38		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	17 500	17 500	
Autres immobilisations financières	51 313		51 313
Autres créances clients	1 358 807	1 358 807	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 141	12 141	
Impôts sur les bénéfiques	16 220	16 220	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 861	14 861	
Divers état et autres collectivités publiques	3 547	3 547	
Débiteurs divers	263	263	
Charges constatées d'avance	6 127	6 127	
TOTAL	1 480 778	1 429 465	51 313

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 759	6 759		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 933	31 933		
Personnel et comptes rattachés	101 704	101 704		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 585	96 585		
Taxe sur la valeur ajoutée	186 461	186 461		
Autres impôts taxes et assimilés	1 428	1 428		
Groupe et associés	459 392	459 392		
Autres dettes	48 806	48 806		
Produits constatés d'avance	741 961	741 961		
TOTAL	1 675 030	1 675 030		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	0. 1000	14 190			14 190

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	74 988
Autres créances	8 762
Total	83 750

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 079
Dettes fiscales et sociales	145 329
Total	160 408

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas mentionnées car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- VNC actifs cedes	6 510	6 750 000
Total	6 510	